

Appel à projets : la culture sous toutes ses formes à Ahuntsic-Cartierville

1) Formulaire de demande

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Identification de l'organisme

Nom de l'organisme (selon lettres patentes) :
Numéro de fournisseur Ville de Montréal :
Êtes-vous inscrit aux taxes? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

OU

Identification de l'artiste ou du collectif

Nom de l'artiste ou du collectif :
Êtes-vous inscrit aux taxes? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Auto-identification de l'organisme ou de l'artiste

Artiste(s) des diversités

Personnes racisées ou dites de la diversité (minorités visibles, minorités ethnoculturelles), en situation de handicap (diversité fonctionnelle), allophones, de la communauté 2SLGBTQIA+, autres.

Source : Conseil des arts de Montréal.

<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Préfère ne pas répondre
--

Artiste(s) autochtone(s)

Membres des Premières Nations, Inuit ou Métis. Pratiques artistiques reconnues par les Autochtones. Les arts autochtones occupent tout le spectre des pratiques artistiques, qu'elles soient sacrées ou cérémonielles, traditionnelles ou contemporaines, communautaires, amateurs ou professionnelles, ou qu'elles naviguent entre ces modes.

Source : Conseil des arts du Canada.

<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Préfère ne pas répondre
--

Coordonnées principales

Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :
Site web :	

Coordonnées de la personne ressource, si différent

Nom :
Fonction :
Téléphone :
Courriel :

Organismes : de manière synthèse, décrire brièvement la mission, l'historique, les objectifs, la structure organisationnelle, la desserte, les services et la clientèle, ainsi que les principales réalisations de l'organisme au cours des dernières années (maximum 500 mots).

OU

Artistes ou collectifs : de manière synthèse, présentez l'artiste ou le collectif, ainsi que les principales réalisations au cours des dernières années (maximum 500 mots).

SECTION 2 – DESCRIPTION DU PROJET

L'organisme ou l'artiste demandeur doit démontrer comment le projet répond aux objectifs de l'appel à projets en se référant aux critères d'analyse.

Nom du projet :

Résumez votre projet en indiquant les formes d'art ou d'expression utilisées, le ou les styles (environ 50 mots).

Historique du projet : première édition, nouvelle création, reprise d'une activité, etc. (environ 50 mots).

Nombre d'activités proposées dans le cadre du projet.

Décrivez le type de lieu de diffusion envisagé (parc, ruelle, place publique, etc) et les besoins particuliers du projet (grandeur de la surface de jeu, type de sol, etc). Un plan peut être joint à la demande. Notez que les projets doivent être autonomes sur le plan technique et que le choix des lieux de diffusion se fera avec le diffuseur (maximum 250 mots).

Période de disponibilité pour la diffusion (entre le 25 juin et le 15 octobre 2024).

Décrivez la manière dont votre projet répond aux objectifs de l'appel, tels que listés dans la description de l'appel (maximum 500 mots).

Échéancier : décrivez les étapes de réalisation du projet (maximum 200 mots).

Décrivez votre clientèle cible (maximum 200 mots).

Liste des personnes, membres de l'équipe, artistes et partenaires impliqués dans la réalisation du projet en mentionnant les rôles et responsabilités de chacun (noms et fonctions).

Si vous croyez qu'un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n'a pas été abordé, indiquez-le ici. Donnez ici des renseignements qui n'ont pas encore été mentionnés dans les questions précédentes (maximum 250 mots).

Ajoutez ici les hyperliens vers des vidéos de votre projet (intégrales ou extraits). Merci d'indiquer les mots de passe lorsque nécessaire.

S'il s'agit d'un projet regroupant plusieurs organismes ou plusieurs artistes, veuillez jumeler à votre formulaire les lettres d'appui des partenaires avec tout autre document pertinent pour l'analyse de la demande. Par exemple : documents de support visuel, soumissions, curriculum vitæ des artistes et intervenants concernés, plans de travail, programmation, vidéos des éditions antérieures, etc.

SECTION 3 – DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Réalisation des projets et versement de l'aide financière

À la suite de l'approbation du conseil d'arrondissement, une entente contractuelle devra être convenue entre la Ville de Montréal et l'artiste ou l'organisme.

La somme demandée, devant être affectée exclusivement à la réalisation du projet, sera versée après la réalisation de la dernière activité du projet, en un seul versement, selon les modalités inscrites au fichier fournisseur de l'artiste ou de l'organisme. Un registre comptable distinct faisant état de l'affectation des sommes versées par l'arrondissement est nécessaire.

L'organisme ou l'artiste doit réaliser le projet tel que planifié en 2024 et assumer tous les coûts et risques associés.

Advenant que l'organisme ou l'artiste ne soit pas en mesure de réaliser le projet tel que prévu, une décision de modification ou de report du projet peut être prise conjointement avec la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ou, les sommes inutilisées doivent être remboursées par chèque à l'arrondissement.

Au nom de l'organisme, je déclare :

avoir pris connaissance et accepté les paramètres et balises de l'appel à projet pour lequel une demande est faite;

que la présente demande a été approuvée par le conseil d'administration de l'organisme demandeur;

que tous les renseignements contenus dans ce formulaire et dans les documents annexés, le cas échéant, sont véridiques et complets.

Signature : _____ **Date :** _____

→ Formulaire de budget à compléter à la page suivante.

2) Formulaire de budget

Nom du demandeur :	
Nom du projet :	

DÉPENSES DU PROJET

Honoraires professionnels : personnel artistique

Les cachets artistiques, les redevances et droits d'auteur et les coûts de main-d'œuvre (salaires) engagés par l'organisme pour la réalisation du projet, ce qui exclut les coûts de main-d'œuvre affectée au fonctionnement de l'organisme (personnel permanent).

Objet	Montant	Notes au budget Expliquez brièvement vos calculs
Sous-total Honoraires professionnels - personnel artistique		

Honoraires professionnels : soutien

Les frais d'honoraires professionnels externes versés pour une expertise spécifique tel que la production, la conception, la technique ou aux autres spécialistes.

Objet	Montant	Notes au budget Expliquez brièvement vos calculs
Sous-total Honoraires professionnels - soutien		

Autres frais

Transport, présentation des œuvres, location d'équipement, communication (maximum 200 \$), etc.

Objet	Montant	Notes au budget Expliquez brièvement vos calculs
Sous-total Autres frais		

Administration du projet

Pour un maximum de 10 % du montant demandé.

Coûts administratifs		
Assurances pertinentes		
Sous-total Administration du projet		

Total des coûts du projet		
----------------------------------	--	--

REVENUS DU PROJET

Revenus du secteur public

Subventions fédérales, provinciales, régionales ou municipales.

	Budget prévu			Notes au budget Expliquez brièvement vos calculs
	Confirmé	En attente	Total	
Sous-total Revenus du secteur public				

Revenus du secteur privé

Commandites, dons, etc.

	Budget prévu			Notes au budget Expliquez brièvement vos calculs
	Confirmé	En attente	Total	
Sous-total Revenus du secteur privé				

Autres revenus

Précisez.

	Budget prévu			Notes au budget Expliquez brièvement vos calculs
	Confirmé	En attente	Total	
Contribution du demandeur				
Sous-total - Autres revenus				

Montant demandé dans le cadre de cet appel à projets

--	--

Total des revenus du projet (doit être égal au total des coûts du projet)

--	--	--	--

Coûts du projet

--	--

% de l'appel à projets

--	--

Les cachets d'artistes, droits d'auteur(trice) et redevances doivent être payables à tous les artistes canadien(ne)s. Ces montants doivent être acceptés par les artistes et le demandeur, et doivent être les mêmes, ou supérieurs, aux normes canadiennes actuelles.

DOCUMENTS À JOINDRE

Organismes :

- Plantation du dispositif scénique (si pertinent)
- Lettres d'appui et autres documents pertinents des partenaires du projet (si pertinent)

Artistes ou collectifs :

- Curriculum vitae de l'artiste ou du collectif
- Échantillon du portfolio
- Annexe personnelle regroupant les documents complémentaires que vous jugez pertinents en regard de votre projet (facultatif)
- Plantation du dispositif scénique (si pertinent)
- Lettres d'appui et autres documents pertinents des partenaires du projet (si pertinent)

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DEMANDES

Afin de soumettre une demande de soutien financier, merci d'acheminer le formulaire complété et vos annexes par courriel à ac_cult_biblio@montreal.ca au plus tard le vendredi 26 janvier 2024.

Pour toute demande d'information relative à l'appel à projets, vous êtes invité(e)s à communiquer par courriel à ac_cult_biblio@montreal.ca.

Aucun dossier ou document ne sera accepté après la date limite. Les dossiers incomplets, non signés ou ne répondant pas aux critères seront automatiquement rejetés.

DÉLAI DE RÉPONSE

Environ 8 semaines suivant la date limite de dépôt des demandes.